# Une page est tournée à Lucerne

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1980)**

Heft 566

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1022588

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

# Une page est tournée à Lucerne

Que la volonté de l'éditeur soit faite! Et qui pouvait s'opposer à Ringier aux «Luzerner Neusten Nachrichten» (Les Dernières Nouvelles de Lucerne, LNN)? Ringier seul maître à bord après le rachat de l'entreprise-mère, C. J. Bucher AG, éditeur et imprimeur, en 1973. Ringier qui n'avait cessé de préciser depuis cinq ans, à coups de subtiles modifications dans l'organigramme de la société, son emprise sur le journal et plus particulièrement sur la rédaction. Ringier qui n'avait pas hésité à tirer un trait en 1974 — une année à peine après son entrée en scène — sur le passé des «LNN» en se séparant de son rédacteur en chef et figure tutélaire Aloïs Anklin, rupture incroyable à l'époque avec l'esprit-maison de la publication. Ringier donc qui, sans souci des vagues soulevées par sa décision, avait porté Jürg Tobler au poste de responsable de la rédaction, lui retire sa confiance après six ans de bons et loyaux services. Exit Tobler, inexorablement, et peu importent ses mérites, sa compétence, la tenue du journal qu'il avait charge de diriger. Luxe suprême: l'affaire se conclut «d'un commun accord et dans le cadre des normes contractuelles».

**L'ENJEU PUBLICITAIRE**

Que pèsent dans ces conditions les protestations des journalistes, la démission de certains d'entre eux, en signe de solidarité avec leur rédacteur en chef, les cortèges d'amis du journal indignés?

Il reste simplement à se demander à quelle sauce les Lucernois seront mangés dans les kiosques de la région. Depuis longtemps, et au vu du mouvement de concentration de la presse manifeste dans la Suisse entière, le cas de Lucerne intriguait les spécialistes: trois quotidiens pour une ville et ses environs, une abondance presque incongrue! Jusqu'ici, le «Luzerner Tagblatt», radical, passé entre les mains de Publicitas, paraissait le plus menacé des trois. Les derniers événements semblent renverser les pronostics. Ringier, malgré les investissements importants consentis pour imposer les «LNN» avec leur propre service d'annonces sur le marché, aurait-il fait chou blanc? Dans ce cas, est à retenir l'option prise par Publicitas de constituer un support publicitaire unique, «Tandem», pour deux journaux très différents l'un de l'autre, le «Vaterland», organe central alémanique de la démocratie-chrétienne, et pour le «Luzerner Tagblatt» (et son édition secondaire, le «Zuger Tagblatt»).

**PLUS GAI ET MOINS PURISTE**

Le journal «plus gai et moins puriste» que promet le nouveau rédacteur en chef intronisé par la grâce de Ringier convaincra-t-il les annonceurs? Demeurera le pouvoir discrétionnaire de l'éditeur! La liberté de la presse, pour ceux qui l'auraient oublié, garantie par l'article 55 de la Constitution fédérale, est dirigée contre l'Etat censeur, pour le plus grand profit des propriétaires de journaux, cumulant à l'époque la plupart du temps les fonctions d'imprimeurs et celles de rédacteurs. Il est admis que dans notre pays la liberté du commerce et de l'industrie prime sur toutes les autres libertés, y compris celle d'écrire et d'être publié. Tout le reste est littérature. La leçon de Lucerne vaut bien un rédacteur en chef.

PS. Les tirages des «LNN»:

| | |
|---|---|
| 1914 | insignifiant |
| 1934 | 14 200 |
| 1953 | 31 271 |
| 1969 | 53 155 |
| 1978 | 63 659 |

**SUITE AU VERSO**

# Un aiguillon pour l'ATS

*Le marché de l'information suisse a toujours été dominé par l'Agence télégraphique suisse (ATS) dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle ne brille pas par son esprit critique et ses efforts pour sortir des comptes rendus de circonstance. Ce n'est d'ailleurs pas ce qu'on attend d'elle.*

*En Suisse romande, les seuls concurrents de l'ATS sont la Correspondance politique suisse (CPS), connue pour sa ligne politique très conservatrice, et l'agence Air, inventée par la direction de Lousonna SA pour vendre à d'autres publications la matière rédactionnelle de «24 Heures» et de la «Tribune-Le Matin».*

*En Suisse alémanique, une agence dynamique concurrençait un peu et surtout complétait l'ATS: la succursale suisse de l'agence allemande DDP (Deutsche Depeschen Dienst), propriété — au moins pour la majeure partie des parts — des journalistes qui l'animent, en activité dans notre pays depuis septembre 1972. On apprend aujourd'hui que cette expérience est menacée: elle ne serait pas viable financièrement. Quelques chiffres significatifs: DDP est actuellement en pourparlers avec la SSR pour obtenir une augmentation de ses tarifs d'abonnement; pour 1980, l'ATS recevait 2,7 millions de la SSR et DDP 109 200 francs. Le «Tages Anzeiger» paie, lui, par année, 450 000 francs à l'ATS et 90 000 francs à DDP. Nul doute que la disparition de DDP (originale sur le plan du style des enquêtes) serait une perte sensible pour les lecteurs de la presse suisse alémanique qui avaient tout à gagner d'une ATS aiguillonnée par un rival, si modeste soit-il.*